



**Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville**

Communiqué de presse

La redynamisation du secteur de l'Habitat

Cinq jours de réflexion, de débats et de concertations à l'initiative du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville a organisé une série d'ateliers de réflexion présidés par Monsieur Abdelahad Fassi Fehri, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Politique de la Ville et Madame Fatna El-K'hel, Secrétaire d'Etat chargée de l'Habitat, du 2 au 10 mai 2018 et ce, en vue de redynamiser le secteur de l'Habitat.

Ces ateliers étaient l'occasion de débattre autour du diagnostic du secteur de l'Habitat, de relever les contraintes et de formuler des recommandations à même d'honorer les engagements pris dans le cadre du Programme Gouvernemental et de répondre aux aspirations des opérateurs du secteur ainsi que les attentes des citoyens.

Les thèmes sur lesquels ont été axés les neuf ateliers ont porté sur l'Habitat abordable, l'Habitat insalubre, l'optimisation du coût du logement, l'Habitat Rural, le financement et la fiscalité de l'Habitat, le foncier, l'encadrement juridique du secteur, la qualité et la durabilité dans le logement et l'habitat locatif.

Le but était donc de sortir avec des idées novatrices et de proposer des mécanismes à même de redynamiser le secteur de l'habitat.

Les ateliers ont connu la participation de plus de 1000 participants dont des Ministres, des représentants des Départements ministériels, des établissements publics, de Présidents de banques, de fédérations et d'ordres professionnelles, des universitaires, des experts, des associations de la société civile et autres acteurs et intervenants dans le domaine de l'habitat.

En ce qui concerne l'accès au logement abordable, il s'agissait d'identifier les dispositions permettant d'améliorer davantage l'efficacité de l'action publique en matière de production de logements en adéquation avec les différents types de demandes. Il s'agissait aussi d'identifier de nouveaux mécanismes de réduction du coût du logement (foncier, matériaux de construction, fiscalité, ...), de promouvoir les formes d'habitat participatif et solidaire (coopératives et associations d'habitation. etc) pour une meilleure diversification de l'offre de logement,

notamment celle destinée à la classe moyenne, de créer les conditions appropriées pour une relance effective du locatif résidentiel, de recadrer le système d'aide publique dans le secteur de l'habitat, de prôner la mixité sociale et fonctionnelle dans le montage des programmes d'habitat, d'optimiser la mobilisation du foncier public dans le cadre d'une approche efficiente, de réinjecter le parc vacant dans le marché de l'immobilier et de renforcer le tissu des entreprises de promotion immobilière, toutes catégories confondues, en vue de professionnaliser davantage l'acte de bâtir et les métiers de la ville.

L'atelier sur l'Habitat rural a connu la présentation du diagnostic et des politiques publiques en milieu rural ainsi que l'expérience du Ministère dans ce domaine et les éléments à prendre en compte pour amorcer des pistes de réflexion en vue d'adopter une démarche partagée de développement et d'amélioration des conditions d'habitabilité.

Quant à l'atelier portant sur la qualité du logement, il était question de développer une nouvelle approche favorisant davantage de qualité dans la production de logements, de prôner les aspects d'efficacité énergétique et de durabilité dans ce type de logement, de renforcer la performance et la compétitivité des opérateurs, en vue de professionnaliser davantage l'acte de bâtir.

Pour ce qui est du financement, ont été débattus, les outils et les contraintes liés au financement de l'Habitat, le système fiscal en vigueur ainsi que les mesures d'amélioration des systèmes aussi bien financier que fiscal de manière à insuffler une nouvelle dynamique au secteur.

L'atelier sur l'Habitat Insalubre a été l'occasion d'élargir le débat autour de solutions et dispositions de redéfinition des démarches opérationnelles menées jusqu'à nos jours en matière de lutte contre ce type d'habitat.

La réflexion sur la vision et l'approche à adopter pour le développement du secteur locatif résidentiel a été au centre du débat sur l'Habitat locatif.

Le thème du foncier a fait l'objet de discussions notamment en ce qui concerne le foncier en tant qu'enjeu et assise primaire du développement des territoires, la régulation du marché foncier ainsi que le Domaine Privé de l'Etat, et ce, en tant qu'actif stratégique au service du développement socio-économique du Maroc.

L'encadrement juridique du secteur a aussi fait l'objet d'un atelier de réflexion pour redynamiser le secteur de l'Habitat en vue d'aboutir à des recommandations innovantes, efficaces et souples susceptibles de rétablir la confiance et de délimiter les responsabilités pour une meilleure gouvernance.